



Afac-Agroforesteries
38, rue Saint-Sabin
75011 Paris

A Paris, le 10 mars 2019

Convocation Assemblée Générale 2019

Chères adhérentes, chers adhérents, partenaires et sympathisants,

L'Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesteries) tiendra son assemblée générale ordinaire le :

**Jeudi 11 avril 2019
de 10h00 à 16h30**

à son siège social
38, rue Saint-Sabin
75011 PARIS
(Salle Charles Léopold Mayer)

L'assemblée générale est un moment important dans la vie de notre association pour dresser un bilan des activités de l'année écoulée et vous partager nos orientations de développement pour l'arbre champêtre. Aussi, nous espérons vraiment pouvoir compter sur votre présence.

L'assemblée générale est ouverte aux adhérents actuels et à tous ceux qui veulent en savoir plus sur nos activités. Aussi n'hésitez pas à convier les personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées. Il faut néanmoins être à jour de cotisation pour l'année 2019 afin de pouvoir participer aux votes. Le règlement peut s'effectuer le jour de l'assemblée générale ou avant par envoi postal, en renvoyant votre [bulletin d'adhésion 2019](#).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister, vous pouvez mandater un autre adhérent pour le vote en nous renvoyant le bulletin de pouvoir (à télécharger sur le site de l'Afac-Agroforesteries). Si vous souhaitez vous présenter au conseil d'administration, vous devez remplir le coupon de candidature (à télécharger sur le site de l'Afac-Agroforesteries) et le renvoyer avant le 5 avril 2019. Pour tout nouveau candidat, un texte expliquant votre motivation à rejoindre le conseil d'administration est attendu. Il sera lu lors de l'assemblée générale au moment de la présentation de la candidature.

Au programme de l'assemblée générale ordinaire (partie statutaire) :

- Lecture et approbation du rapport moral
- Présentation et approbation du rapport d'activité 2018

- Présentation et approbation du rapport financier 2018 et du budget prévisionnel 2019
- Élection du conseil d'administration

L'assemblée générale statutaire se poursuivra l'après-midi par une conférence débat pour réfléchir et imaginer ensemble ce que sera le futur de l'arbre champêtre dans les prochaines décennies. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet ainsi qu'un programme détaillé des horaires de l'assemblée générale en annexe de cette convocation.

Dans l'attente de vous rencontrer ou de vous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

Pour l'Afac-Agroforesteries

Françoise Sire, Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FS', written over a horizontal line.

Programme

Jeudi 11 avril 2019

10h00 : Accueil-café et enregistrement des participants
38, rue Saint-Sabin - 75011 Paris

10h25 : Mot d'accueil de la présidente

10h30 : **Assemblée Générale ordinaire** (partie statutaire)

- > Lecture et approbation du rapport moral
- > Présentation et approbation du rapport d'activité 2018
- > Présentation et approbation du rapport financier 2018 et du budget prévisionnel 2019
- > Élection du conseil d'administration

13h00 : Déjeuner sur place
> Repas à 14 euros, paiement sur place, par chèque

14h00 : **Conférence-débat : "Pour une dynamique de reconquête de l'arbre champêtre jusqu'en 2050 "**

> **Séquence 1** « L'arbre champêtre, un allié indispensable pour réussir la transition écologique : ce que nous apprend la prospective à 2050 »

Intervenant : Frédéric COULON (Solagro)

> **Séquence 2** « Arbres et haies, faut-il une politique publique dédiée ? »

Intervenants : Adèle VANTORHOUDT, Camille GODFRIN, Kimmy TOURE, Stéphane COFFIN (Agroparistech)

16h30 : Fin de l'Assemblée générale

Contact : Marie-Hélène Berthoud, assistante administrative de l'Afac-Agroforesteries

Tel : 06 42 03 12 02 - Email : administration@afac-agroforesteries.fr

Inscription en ligne et obligatoire avant le 8 avril 2019

Gratuité pour la participation à l'AG - 14 € pour le déjeuner

Paiement sur place (chèque de préférence) et édition d'une facture à la demande